



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 juillet 2026

#### **Alerte canicule : passage en vigilance ORANGE en Gironde**

Au vu des conditions météorologiques, le département de la Gironde est placé **en alerte canicule ORANGE à compter du lundi 6 juillet 2026 à 12 heures jusqu'à nouvel ordre**. De fortes chaleurs sont attendues les 3 prochains jours avec des températures qui devraient atteindre 38 à 39°C lundi et plus de 40°C mardi en journée et rester élevées la nuit (20 à 22°C)

Conformément aux dispositions du plan canicule, la préfète de la Gironde, a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile de la Gironde. Elle réunira demain la cellule départementale canicule pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention.

**La préfète appelle chacun à la plus grande vigilance.** Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

En période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras) ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...) ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, si nécessaire demandez l'aide.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) et des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Un numéro d'information est également à disposition du public : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).